

CONTRAT DE REDYNAMISATION DU SITE DE DEFENSE DE NOYON/GENVRY



Les fiches action

En synthèse, ce sont trois axes stratégiques qui constitueront le cadre approprié pour la mise en œuvre d'actions dont l'ambition sera de répondre aux enjeux et aux potentialités de développement du territoire Noyonnais. Cette mise en œuvre va générer des frais d'ingénierie d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Ingénierie globale
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre des 13 actions du CRSD
Maîtrise d'œuvre travaux bâtiments et Maîtrise d'œuvre travaux VRD
AXE 1 : Accroître l'offre de formation et créer un campus d'excellence sur le thème de l'innovation et
Action 1 : Développement de partenariats avec le monde universitaire, les centres de formation et les centres de le site à la formation d'excellence et à la « Fabrique de l'Innovation »
Action 1bis : Implantation d'un internat d'excellence et d'une classe CPGE
Action 2 : Création d'un centre de formation « apprendre à lire la route » dans le cadre du pôle mobilité
AXE 2 : Renforcer l'attractivité économique du territoire et dynamiser le tissu économique en le posant sur la recherche et l'expérimentation
Action 3 : Création et aménagement de la ZAC
Action 4 : Valorisation de la filière des éco-activités et « Fabrique de l'Innovation »
Action 5 : Accès et mise en sécurité du pôle mobilité
Action 6 : Création du pôle Hélico Dev'
Action 7 : Mise en place d'un accompagnement à la création et au développement de jeunes PME incluant la création
Action 8 : Soutien à l'implantation et au développement d'entreprises existantes créatrices d'emplois nouveaux (
AXE 3 : Promouvoir le tourisme et les loisirs verts
Action 9 : Aménagement de voies douces reliant Noyon, l'ancien site militaire et le parc Carisiolas
Action 10 : Développement d'une activité de tourisme équestre
Action 11 : Aménagement touristique du parc médiéval « Carisiolas »
Action 12 : Création d'un parc d'hébergement « tourisme vert » dans les espaces boisés
Action 13 : Création du parc d'hébergement flottant sur les étangs de Varesnes

ACTION PREALABLE A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU CRSD

**Moyens humains : mobilisation de ressources et recours à un cabinet de consultants
Etude, ingénierie et diagnostic des bâtiments et VRD du quartier**

Description de l'action et nature des dépenses :

Suite au travail réalisé par la communauté de communes et les différents partenaires, il a été déterminé un schéma d'aménagement de principe pour la reconversion du site militaire et un certain nombre de projets répartis en 3 axes. Il s'agit désormais d'approfondir le scénario d'aménagement définitif et de mettre en œuvre les actions nécessaires préalables à la réalisation de l'aménagement et plus globalement à la mise en projet du CRSD.

Les dépenses sont de 2 types :

1) ressources humaines

Il s'agit d'envisager les moyens humains qui devront être mobilisés en sus du personnel permanent de la CCPN, pour gérer la requalification du site et la mise en œuvre du projet de CRSD.

Ainsi il est prévu le recours à un cabinet de consultants spécialisés et pluridisciplinaire pour accompagner la CCPN, maître d'ouvrage, durant la durée du CRSD (3 à 5 ans). La mission du cabinet s'articulera autour de 5 axes (cf annexe cahier des charges) :

- réalisation d'un état des lieux de l'ensemble du site
- définition du scénario d'aménagement et détermination du programme d'équipements
- élaboration du bilan financier prévisionnel de l'aménagement
- détermination et lancement des procédures administratives et juridiques :
- accompagnement sur ingénierie et la mise en œuvre des projets, soutien à la commercialisation et à la communication

Outre ce soutien externe, une mobilisation de compétences, internes à la CCPN ou/et externes via le recours à d'autres cabinets sont à prévoir. A minima, il semble indispensable d'envisager la mobilisation de 2 compétences :

- comptable afin de suivre la gestion financière du CRSD : montage des dossiers de demande de financement, gestion des avances sur travaux, suivi des versements, clôture des dossiers...
- technique : gestion du site, intervention pour maintenance curative et préventive des installations des 47 hectares

2) ressources techniques

Avant d'envisager la réalisation des opérations d'aménagement, il s'agit de faire effectuer par le cabinet conseil un état des lieux de l'ensemble des composants du site (bâti, non bâti, réseaux) . Pour ce faire il s'agira de réaliser tous les diagnostics utiles à l'usage du futur site et notamment :

- VRD : étude des fluides, des réseaux, qualité voirie, relevé topographique...
- Immobilier : mètrés (absence de plans exploitables), qualité et adaptabilité du bâti...

Objectif poursuivi

Permettre la mise en œuvre du projet de reconversion

Accompagner la CCPN durant la durée du CRSD

Déterminer les solutions techniques, juridiques, administratives, financières et commerciales propres à assurer la réussite de la requalification

Maitre d'ouvrage : CCPN

Budget :

Mobilisation de moyens humains supplémentaires et recours à un cabinet accompagnant la CCPN durant 5 ans

900 KE

Etude, ingénierie et diagnostic des bâtiments et VRD du quartier

700 KE

Tableau de financement

Etat au titre du CRSD

Collec

Europe au titre du FEDER

Création d'emplois

1 direct, 0,3 indirect

Axe 1 : ACCROITRE L'OFFRE DE FORMATION ET CREER UN CAMPUS D'EXCELLENCE DE L'INNOVATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 1 : Développement de partenariats avec le monde universitaire, les centres de formation et les centres de recherches appliquées pour dédier le site à la formation d'excellence et à la « Fabrique de l'Innovation »

Description de l'action

a) Ouvrir le quartier militaire à l'enseignement universitaire

Il s'agit d'ouvrir le quartier militaire à l'enseignement universitaire en permettant le développement de projets portés par les milieux universitaires.

Une université parisienne (Paris 12) a d'ores et déjà manifesté son intérêt pour le site et souhaite bénéficier des infrastructures du quartier Berniquet pour notamment des :

- séminaires (enseignants, chercheurs, responsables politiques...)
- week-ends d'intégration
- modules d'immersion FLE « français langue étrangère » pour des étudiants étrangers avant d'entreprendre un
- ateliers pour chercheurs en phase de rédaction ou traducteurs

Un réseau de facultés étrangères privées a fait également une étude de marché courant 2010 sur l'implantation d'un campus sur le site, articulé autour de 3 types d'enseignements spécifiques.

Par ailleurs compte tenu de sa situation au cœur de la Picardie, à moins d'1h de toutes les grandes agglomérations régionales, le site pourrait également permettre des partenariats avec des universités picardes intéressées par le développement de certaines activités sur le site

Ex : UTC de Compiègne pour la partie expérimentation de certaines sections (génie urbain)

b) Accroître l'offre de formation

Considérant que les entreprises de la filière des éco-activités, du fait de leur caractère innovant sont confrontées à une problématique de formation, il faut offrir aux Noyonnais la possibilité d'accéder localement à une formation qualifiante en ciblant les métiers de demain, notamment les métiers « verts ». Le lycée professionnel de Noyon a à cet égard été retenu pour créer dès la rentrée 2011 une mention complémentaire d'un an, enseignée après le bac pro électrotechnique déjà existant dans ledit lycée. Cette mention complémentaire, créée par le ministère en mai dernier, concerne l'obtention en 1 an du diplôme

de technicien en énergies renouvelables et vise tous les nouvelles formes d'énergie de demain (panneaux solaires, pompes à chaleur, photovoltaïque, éolien...).

Outre cette filière du développement durable, une formation d'excellence est recherchée en lien avec le projet du futur canal Seine Nord Europe (formations sur les métiers du transport fluvial).

Objectifs poursuivis

Cette action doit permettre d'améliorer la lisibilité du site RMT et du Noyonnais en général, par le développement de partenariats avec des structures universitaires, en lien avec l'enseignement d'excellence. De plus, l'installation directe de structures de formation qui font actuellement défaut sur le territoire doit permettre de favoriser les transitions de compétences tout à fait nécessaires pour le territoire, vers les métiers de demain. Par ces prestations de proximité, le territoire conforte bien entendu son attractivité pour des activités économiques, toujours intéressées par des dispositifs de formation mis à la disposition de leur personnel.

Ces partenariats visent également à augmenter et à régulariser la fréquentation du site et ainsi contribuer à l'équilibre économique des investissements réalisés. A cet égard dans la perspective d'externalisation de l'exploitation de l'ancien mess, le développement de ce type de partenariats permet d'inciter les investisseurs privés à se positionner sur ce type de proposition.

Enfin, la présence estudiantine sur le site favorise l'enrichissement de la vie sociale locale.

Nature des dépenses

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions de sécurité et de confort le public visé (les professionnels et les étudiants), réaliser les diagnostics avant travaux réglementaires et se soumettre aux contraintes du Code de Travail, des normes liées à l'accessibilité des handicapés et liées aux Etablissements Recevant du Public, il est prévu de réhabiliter des bâtiments et de réaliser un certain nombre d'aménagements (réaménagement de salles de vie, de labos langues, de salles d'enseignement et l'investissement en matériel pédagogique et multimédia). Il est envisagé également de construire un petit amphithéâtre au cœur du quartier.

Maître d'ouvrage : CCPN

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
Collectivité
Europe FEDER (Formation – Innovation)

Retours sur investissement :

Prévisions démarrage projet : utilisation de 30 jours par an de l'amphithéâtre, soit 30 000 € de recettes (base 1 000 € par jour).

Création d'emplois :

Objectif d'implantation de 3 organismes de formation, soit 600 à 1000 stagiaires formés par an.

Création de nouvelles formations (septembre 2011 : création d'une mention complémentaires "techniciens énergies renouvelables " au lycée professionnel Charles De Bovelles de Noyon.

Création d'emplois : 13 emplois

Moyens d'évaluation :

Nombres de journées de réservation de l'amphithéâtre.

Développement d'antennes ou de pôles spécifiques
Nombre de structures de formation installée et nombre de stagiaires formés.

Axe 1 : ACCROITRE L'OFFRE DE FORMATION ET CREER UN CAMPUS D'EXCELLENCE DE L'INNOVATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 1 bis (Hors crédits CRSD) : Implantation de l'internat d'Excellence de l'Académie d'Amiens et d'une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

Description de l'action

L'un des 11 Internats d'Excellence inscrits dans le cadre du plan gouvernemental « Dynamique Espoir Banlieues » a été implanté sur le quartier Berniquet. Il s'adresse à des élèves à fort potentiel ne bénéficiant pas d'un environnement favorable à la réussite de leurs études, en leur proposant une scolarisation dans un des établissements de Noyon en semaine et un hébergement en internat sur le site Berniquet avec un encadrement éducatif, culturel et sportif en fin de journée.

Cet internat a accueilli dès la rentrée 2010, 78 élèves collégiens et lycéens. A la rentrée 2011, ils seront 150 élèves avec un renforcement des effectifs collèges/lycée et une ouverture aux étudiants de la classe préparatoire aux grandes écoles.

En effet le renforcement des liens avec le rectorat et le ministère de l'enseignement supérieur dans le cadre du projet d'internat a permis l'obtention de la création d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) économie et commerce dans le lycée de Noyon, qui permet de renforcer l'offre de formation supérieure insuffisante jusqu'alors.

Objectifs poursuivis

Contribuer au renouveau de l'image du Noyonnais, désormais associé à l'enseignement d'excellence. Ce projet doit également permettre de symboliser le redéploiement du site par la réalisation d'investissements importants, avec la mise en œuvre d'un projet national, et sa revitalisation avec l'accueil de plus de 200 élèves.

Nature des dépenses

Le projet nécessite une mise à disposition et la réhabilitation de 3 bâtiments situés sur le quartier Berniquet, afin de permettre l'aménagement de chambres et studios, de salles de travail et de détente, de cuisines et de salles de restauration, mais également des espaces de sport et de pratiques artistiques.

Le déploiement s'organise en 3 tranches :

- ✓ Septembre 2010 : Sous maîtrise d'ouvrage du rectorat, réalisation des études et des travaux sur le bâtiment 7 en totalité : réaménagement au rez de chaussée de salles de soutien, d'un centre de documentation et aux étages de chambres et sanitaires...) et sur le rez de chaussée du bâtiment 8 (création d'un réfectoire et de salles de détente : danse, atelier musique...)
- ✓ Septembre 2011 : Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, réalisation des études et des travaux sur les étages du bâtiment 8 et sur le bâtiment 87 (réaménagement des studios pour les étudiants de la classe préparatoire)
- ✓ Septembre 2012 : Construction des équipements sportifs avec la réalisation d'un gymnase multifonctions avec tribunes et terrains sportifs adjacents

Maître d'ouvrage : Conseil Général de l'Oise (Etat pour la tranche 1)

Budget :

dont :

- 1ere tranche : 2 500 K€
- 2eme tranche : 4 500 K€
- 3eme tranche : 5 288 K€

Charges de fonctionnement :

- Masse salariale pour l'éducation nationale : personnel éducatif 120 K€ pour 8,5 ETP (2010) ; 405 K€ pour 10 ETP (2011) ; 517 K€ pour 14,5 ETP (2012...)
- Masse salariale pour le Conseil Général : personnel d'entretien 53 125 € (2010) ; 181 875 € (2011) ; 240 K€ (2012)

Tableau de financement de l'investissement :

Etat au titre du Grand Emprunt

Effet sur l'emploi :

Création d'emplois : 13,5 ETP dès 2010.

Moyens d'évaluation : Nombre d'élèves inscrits et résultats scolaires des élèves.

Axe 1 : ACCROITRE L'OFFRE DE FORMATION ET CREER UN CAMPUS D'EXCELLENCE DE L'INNOVATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 2 : Création d'un centre de formation « apprendre à lire la route » dans le cadre du pôle mobilité

Description de l'action :

Le projet « *apprendre à lire la route* » a l'ambition de créer une structure inédite sur le territoire dédiée à **l'apprentissage de la mobilité** en lien avec le développement des différents modes de déplacements, d'aujourd'hui et de demain, et l'émergence de technologies appropriées et innovantes.

Les problématiques de déplacements et de mobilité sont au cœur des réflexions de sécurité, des usagers de la route, mais aussi de l'industrie et de la recherche. Le concept « *apprendre à lire la route* » est le fruit d'une réflexion sur les problématiques de sécurité routière et d'innovation technologique liée à la mobilité. L'enjeu est d'apporter une réponse méthodologique et technique à la problématique de mise en sécurité des modes de déplacements et de favoriser l'émergence de nouveaux modes de conduite plus respectueux de l'environnement et l'intégration de technologies sur le véhicule.

Cette approche développe de nouveaux modes de formations à l'attention des usagers et notamment des conducteurs de véhicules. Elle développe également de nouveaux outils de formation et de simulation. Le projet a pour ambition de devenir un pôle de référence en matière de formation à la conduite et aux effets induits par les techniques d'aménagement de la route et des technologies embarquées sur les véhicules.

Objectif poursuivi

Contribuer à la notion de pôle d'excellence de l'innovation dans des secteurs émergents et notamment celui de la mobilité.

Nature des dépenses :

Le projet nécessite l'aménagement de bâtiments et l'implantation de salles de formation. Cet aménagement intègrera l'installation d'un ou de plusieurs simulateurs à la conduite et à la mobilité.

Maitre d'ouvrage : CCPN/Privé

Budget :

au titre de l'aménagement des salles, des espaces et du financement des outils de formation et des simulateurs.

Tableau de financement

Etat au titre du CRSD
Collectivite
Privé

Effets sur l'emploi :

Ce projet a pour vocation de faire émerger des unités de formation et de recherche sur la mobilité. 10 postes d'ingénieurs et de formateurs peuvent être mobilisés sur un projet comme celui-ci, et 3,3 emplois indirects

Moyens d'évaluation :

- nombre de personnes formées sur site

- origine des clients

Axe 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE EN POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

ACTION 3 : Création et aménagement de la ZAC

Description de l'action

Il s'agit de profiter du potentiel offert par l'ancien quartier militaire et la diversité des espaces proposés : espaces verts, bâtis tertiaires, ateliers techniques, espaces de services pour créer un sorte de « village économique » en favorisant une synergie entre chacun de ces espaces. L'ambition étant de pouvoir se démarquer d'une zone d'activités classique, en profitant du site pour proposer une offre complète de services dédiés aux entrepreneurs.

Idéalement l'entreprise qui s'implantera sur le quartier pourra être hébergée selon ses besoins dans un atelier ou/et des bureaux, louer ou acquérir son immobilier, former sur place grâce à la présence d'organismes de formation ses salariés ou ses clients, faire bénéficier à ses salariés de conditions de travail agréables (cadre verdoyant, accès aux installations sportives, restauration sur place), accueillir ses clients dans la salle de réception pour des conférences, des séminaires ou autres manifestations, profiter de la présence d'experts de tout type (gestion d'entreprise, accompagnement à l'innovation, consulaires ...) grâce à des permanences mises en place régulièrement, faire tester ses produits ou les faire certifier sur place du fait des antennes de centres de transfert de technologie, utiliser certains équipements techniques et machines mutualisés, bénéficier d'un accompagnement financier souple et adapté, rencontrer, échanger voire collaborer avec d'autres chefs d'entreprises ...

Cette dynamique et cette émulation doivent permettre aux chefs d'entreprises d'entreprendre dans les meilleures conditions.

Objectifs poursuivis

Par la réalisation de ces investissements, le Noyonnais améliore significativement ses capacités d'accueils pour de nouvelles activités économiques, en particulier sur le secteur de l'éco activité. L'espace réaménagé doit permettre d'offrir des possibilités d'hébergement répondant aux différents stades d'évolution des entreprises, depuis la création jusqu'au développement. La création de cette zone d'activité représente par ailleurs un des leviers essentiels pour identifier le Noyonnais comme un

territoire novateur en matière d'offre de services aux entreprises et ainsi inciter à l'implantation de nouvelles entreprises séduites par la dynamique proposée.

Nature des dépenses

Le préalable à l'installation de nouvelles activités économiques, est le réaménagement du quartier (constitué à 80% de bâti militaire de type tertiaire) pour un futur usage économique. Il s'agit également de **rénover et adapter l'ensemble des VRD**. Les bâtiments ayant été construits pour la plupart dans les années 50, des études préalables sont nécessaires telles que les diagnostics techniques, les plans côtés à l'échelle...

- 1) Création du dossier de ZAC
- 2) Réalisation des travaux de rénovation des VRD : voiries et surtout réseaux divers notamment eaux
- 3) Création d'une voirie lourde pour desservir la zone d'activités et séparer les flux économiques des autres flux (ex : étudiants de l'internat d'excellence)
- 4) Réhabilitation des ateliers techniques existants pour des entreprises ayant besoin de locaux de production (ex : installation électrique à refaire en totalité).
- 5) Réhabilitation des bâtis tertiaires pour des entreprises ayant besoin de bureaux avec un bâtiment spécialement dédié aux entreprises de la filière des NTIC : implantation d'un opérateur télécommunications, implantation d'une entreprise de services type mini call center, création d'un studio Web / TV

Afin de garder une cohérence avec l'image dynamique, innovante et respectueuse de l'environnement affichée pour le site, les travaux de réhabilitation seront menés avec ce même état d'esprit, sur la base de toutes les innovations actuelles en matière d'éco-construction : étude d'une chaufferie bois, réhabilitation des bâtiments en privilégiant les matières nobles, consommation en énergie pour l'éclairage, le chauffage ou la climatisation réduite, rénovation avec des matériaux isolants, réalisation de parkings avec des revêtements spécifiques, installation de récupérateurs d'eaux de pluie, gestion collective des déchets ...

Maître d'ouvrage : CCPN

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
Etat DDR
Collectivité
Europe FEDER

Pour information, coût de réhabilitation du bâtiment tertiaire n° 20 estimé à 450 000 euros - coût de rénovation des réseaux chiffré il y a 3 ans par le Ministère de la Défense à 4 millions

Retours sur investissement

Prix du bâti tertiaire locatif autour de 70 euros m²/ annuel HT HC

Prix du bâti technique locatif autour de 30 euros m²/ annuel HT HC

Effet sur l'emploi

Création d'emplois directs 150 emplois à 3 ans, et 50 emplois indirects

Moyens d'évaluation

Nombre d'entreprises implantées et création d'emplois sur le territoire.

Axe 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

ACTION 4 : Valorisation de la filière des éco-activités et « Fabrique de l'Innovation »

Description de l'action

Il s'agit d'identifier le Noyonnais comme un pôle d'excellence en matière de tests et d'expérimentation reconnu régionalement et d'attirer ainsi de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée. Le parc d'activités s'adresse en priorité aux éco-activités en proposant aux entreprises de cette filière un produit complet comprenant, outre une solution immobilière à moindre frais, des ressources technologiques et techniques, ainsi qu'une présence sur place d'experts et de compétences. En effet, il s'agit également de favoriser sur le site l'implantation des activités expérimentation de certains laboratoires publics ou centres de transfert de technologie pour permettre aux entreprises de tester leurs produits, voire de les faire certifier : tests, prototypes (mécaniques...), pré-séries... .

L'ancien quartier du fait de sa taille et de la diversité des espaces proposés permet en effet l'accueil de ses activités « expérimentation grandeur nature ». Il s'agit de conforter ce potentiel en proposant des conditions de travail adaptées et récentes avec la mise à disposition d'installations techniques de test et d'expérimentation. Un partenariat est d'ores et déjà à l'étude avec le Codem (centre technique basé à Amiens spécialisé dans les nouveaux matériaux) pour une délocalisation de certaines de ses expérimentations. Par ailleurs au regard de la réglementation européenne, d'autres domaines d'expérimentation sont étudiés et des laboratoires sensibilisés à l'opportunité qui leur est offerte. Une mutualisation de personnel pourrait également être recherchée (ingénieurs R et D partagés...).

La construction d'une pépinière dédiée aux Eco-Industries au titre de la labellisation Pôle d'Excellence Rurale vient compléter et conforter cette ACTION 4.

Objectifs poursuivis

Ce travail de valorisation de filière vise le développement d'un environnement d'affaires propice au développement et à l'installation de nouvelles activités liées à l'innovation. Cette action doit notamment favoriser le développement de synergies entre entreprises utilisatrices et entre entreprises et centres techniques, et donner une notoriété au territoire sur certains domaines d'activités tels que le design urbain, les éco-matériaux, le bâtiment durable et les nouvelles formes de mobilité... . Dès lors, il s'agit de créer un pôle d'excellence en matière de tests et d'expérimentation reconnu régionalement et d'attirer de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée ;

Nature des dépenses :

- 1) Aménagement d'un espace adapté dédié aux partenaires technologiques avec la création d'un centre de ressources professionnelles et la mise à disposition mutualisée d'équipements techniques, technologiques et de ressources informatiques (logiciels).

- 2) Création d'espaces dédiés aux expérimentations et tests « grandeur réel », en « conditions » investissement et mise à disposition de ressources techniques mutualisables.
- 3) Acquisition de matériels et de machines spécifiques ou d'installations techniques pour les centres de transfert de technologie et les entreprises.
- 4) création d'un concours liée sur une thématique tournant autour de l'innovation, de l'éco-design...ouvert à toute entreprise porteuse d'un projet innovant, le projet lauréat étant récompensé par la mise en production de son projet.
- 5) création d'outils marketing pour communiquer sur l'originalité du site

Maître d'ouvrage : CCPN

Budget :

Tableau de financement :

Collectivite
Etat CRSD
Europe FEDER

Effet sur l'emploi

création de 120 emplois directs et 40 indirects

Moyens d'évaluation

Nombre de prospects et nombre d'implantation d'entreprises réalisées sur le territoire.

Nombre de brevets déposés

Nombre de partenariats développés avec les centres techniques et de transfert de technologies

Activité des centres techniques

Axe 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

ACTION 5 : Accès et mise en sécurité du pôle mobilité

Description de l'action

La création du pôle mobilité en lien direct avec le concept « apprendre à lire la route » a pour vocation d'associer la formation à l'expérimentation, aux essais, à la pédagogie ainsi qu'aux loisirs dans le cadre d'une structure phare, unique en France. Ce pôle sera situé sur l'ensemble du bois de Crisolles du fait de la réutilisation des pistes « asphalte » (anciennement empruntées par les engins militaires) existantes situées en bordure de bois et des pistes « terre » situées à l'intérieur. Le pôle viendra également dynamiser l'ancien quartier militaire, le public professionnel fréquentant le pôle mobilité, utilisera en semaine les infrastructures restauration et hébergement situées sur le quartier.

Plusieurs espaces seront aménagés afin de développer des activités complémentaires autour de la mobilité :

1) mise en place de stages de 3 / 4 jours pour les professionnels avec formation pratique sur piste asphalte existante et formation théorique et hébergement sur l'ancien quartier militaire :

- localisation : circuit asphalte existant en bordure est et nord du bois, tracé de l'ordre de 3,5 km

- aménagement envisagé : reprise et élargissement des pistes existantes: largeur de 8 m (marge afin d'envisager un accès véhicules sécuritaires)

- public utilisateur :

Semaine : mise en place de stages de 3 / 4 jours pour les professionnels avec formation théorique sur le quartier Berniquet et formation pratique sur piste.

Clientèle institutionnelle (police, douanes...) / salariés d'entreprises (ex : entreprise de chauffeurs véhicules luxe, personnel de sociétés de transport...)

Week end : loisirs week end et accès grand public (“coffret cadeau découverte ”)

2) Création d'une piste de karts électriques et quads électriques

- localisation : à proximité de la route départementale, 2 emplacements envisagés nord ouest ou sud ouest

- aménagement envisagé : création d'une piste de l'ordre de 400 m sur 150 m de large

- public utilisateur : professionnels et tests la semaine - loisirs week-end

3) Création d'une piste de mobilité 2 roues / VTT (revêtement terre) pour la mise en place de formations pratiques et théoriques en lien avec l'éducation nationale, sur un concept déposé d'apprentissage de la route

- localisation : formation théorique salles de formation sur le quartier Berniquet / formation pratique sur la piste 2 roues en terre

- aménagement envisagé : piste à créer, sachant qu'elle empruntera en partie les chemins de terre existants

- public utilisateur : adolescents

Autre utilisation de la piste de mobilité 2 roues : professionnels pour tester les nouveaux produits cycles + loisirs + évènementiel (ex : organisation de cyclocross ...)

4) Aménagements de « circuits test » (revêtement terre) en lien avec les constructeurs automobiles pour tester les véhicules à énergies propres et silencieux (automobiles, utilitaires, engins agricoles)

- localisation : sur les chemins en terre déjà existants présentant des dénivelés importants, tracé de l'ordre 10 km

- aménagement envisagé : reprise et élargissement des pistes existantes: largeur de 8 m (marge afin d'envisager un accès véhicules sécuritaires), soit un déboisement de l'ordre de 6 hectares

- public utilisateur : constructeurs automobiles, concessionnaires

Autre utilisation du circuit terre : Evènementiels type organisation de compétitions de véhicules électriques

Objectifs et effets attendus

Il s'agit de favoriser l'implantation d'une structure privée, pour développer, autour de l'éco mobilité une gamme de prestation, combinant formation, tests / essais, évènementiel et loisirs. **Ce pôle unique en France sur le domaine de la mobilité permettra également de donner une image et une notoriété nouvelles au Noyonnais.**

Nature des dépenses

Il s'agit de participer au financement de la mise en sécurité des espaces boisés (clôtures) et des aménagements et des infrastructures liées aux activités à créer: création à proximité immédiate de la route départementale de 2 parkings soit une entrée sud ouest et nord ouest et la construction d'un bâti inférieur à 10 000 m² réparti sur plusieurs bâtiments afin d'envisager un accueil, des sanitaires, un local de gardiennage, un local technique. La reprise des anciens locaux sera étudiée si la faisabilité est avérée.

Maitrise d'ouvrage : Privé

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
Collectivite
Privé

Effet sur l'emploi

Création de 20 emplois directs :

- 12 formateurs + techniciens
- 5 pour l'hébergement et la restauration.

et 6,7 emplois indirects et 3 emplois induits

Moyens d'évaluation

Fréquentation du site.

Taux d'occupation

Nombre de stagiaires formés

Nombre de manifestations organisées

AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

ACTION 6 : Création du pôle HELICO'DEV

Description de l'action

Le développement de l'hélicoptère comme mode de transports est motivé par la multiplicité des usages et notamment au titre de la sécurité, du transport de voyageurs ou de produits. Dans le domaine de l'aviation, l'hélicoptère bénéficie d'une technologie et d'une mise en développement du matériel très spécifique. Elle est liée à l'évolution des normes et des réglementations selon les usages (double turbine...) et au développement des conditions d'utilisation du matériel .

L'ambition du projet est de développer une base de stationnement, d'entretien, d'aménagement et de tests produits dédiés à ce secteur. Cette base intégrera une aire de trafic et un bâtiment dédié à l'innovation (réducteur de bruit, énergie électrique) et à l'entretien. Ces métiers sont très spécifiques et bénéficient d'une très haute technologie. Les évolutions sont basées sur la définition de prototype, de zone d'essais au sol avant une mise en exploitation.

Le programme s'assimile pleinement à la dimension innovante que le territoire souhaite conquérir dans un domaine moteur qu'est le transport aérien et des utilisations très professionnelles et civiles de l'hélicoptère.

Le site a fait l'objet d'une validation par le porteur de projet issu de l'Union Française de l'hélicoptère, à la recherche d'un espace pouvant accueillir cette aire, dans un rayon de 100 kilomètres de la région parisienne.

Objectifs poursuivis

L'implantation de ce projet présente une forte valeur d'image et de technologie qui bénéficiera au territoire et à la dynamique de reconversion. Elle permettra également de fédérer des acteurs industriels

nouveaux pour le territoire et de d'accompagner un pôle de développement dans le domaine du prototypage.

Nature des Dépenses

La nature des dépenses est très liée à l'aménagement des bâtiments et des espaces qui accueilleront cette base HELICODEV. Une emprise incluant un bâtiment aux dimensions des hélicoptères est déjà disponible et il conviendra d'aménager les abords de cette espace tant en terme d'accès que de sécurité.

La nature des travaux comprend :

- La réhabilitation des locaux
- L'aménagement et la mise en sécurité de la zone (clôture accès).

Le projet s'intègre également dans la dynamique de la « Fabrique d'Innovation » (articulée autour de 2 filières prioritaires dont les nouvelles formes de mobilité) et le bénéficie de machines de prototypage. Dans l'action 4 de l'axe 2, il est prévu une dépense à ce titre dans le cadre d'investissement machines.

Maitrise d'ouvrage

CCPN dans le cadre des aménagements des espaces

Privé dans le cadre de l'acquisition de matériels volants et de l'exploitation du site. Projet porté par un porteur de projet proche de l'Union Française de l'Hélicoptère.

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
Collectivite
Privé

Effet sur l'emploi

Création de 20 emplois directs :
et 6,7 emplois indirects.

Moyens d'Evaluation

Participation du projet à la dynamique de Fabrique d'Innovation.

Axe 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

ACTION 7 : Mise en place d'un accompagnement à la création et au développement de jeunes PME incluant la création d'un fonds d'amorçage

Description de l'action

La mise en place de cet accompagnement à la création de jeunes entreprises doit permettre de voir se concrétiser des projets innovants dont la mise en œuvre est souvent freinée par une insuffisance de fonds propres des créateurs et une difficulté pour ces PME à obtenir des financements extérieurs. Le fonds s'adressera donc de façon privilégiée à des entreprises en création et/ou développant un produit ou une activité innovante et rencontrant des difficultés à lever des financements bancaires. Concrètement ce fonds vise à renforcer les capitaux propres des entreprises au moyen de prêts participatifs sur 5 ans, non affectés, sans garantie, à un taux bonifié inférieur aux conditions du marché.

Ce fonds viendra en complémentarité avec le FRED et le FNRT :

- FRED : subventions à la création d'emploi ou à l'investissement matériel / dispositif ouvert à l'ensemble des territoires nationaux concernés par la réforme militaire, ne semble pas suffisant pour le Noyonnais.
- FNRT : prêts gérés par Osée octroyés *pour les entreprises en développement de plus de 3 ans*
- Fonds local : prêts participatifs assimilables à des *quasi fonds propres, non affectés*, cible : *entreprises en création* de façon privilégiée

Il importe que les acteurs locaux, commanditaires de cette opération, aient la maîtrise de ce fonds et pilotent les décisions d'engagement propres aux projets se réalisant sur le Noyonnais. Le processus d'engagement sera donc mixte et associera le territoire et un prestataire. Ce fonds de développement repose en effet sur l'intervention d'un organisme spécialisé privé, qui apporte :

- Ses méthodes, ses outils et ses expertises en vue de détecter les projets, conseiller les porteurs de projets, étudier les business plan et donner les éléments de décision pour l'attribution des aides.
- Ses propres fonds, afin de produire, sur la base des fonds mobilisés au titre du CRSD, un effet de levier, et maximiser le montant du fonds de développement du Noyonnais. En vue de conforter la maîtrise du fonds, et son caractère discriminant vis-à-vis d'autres offres de financements existantes (banques notamment), il est exigé du partenaire d'engager ses propres fonds dans l'opération.

Ce fonds doit apporter un « plus » significatif au territoire et notamment par rapport aux autres dispositifs financiers habituels, qu'il s'agisse des banques ou des aides publiques : absence de garantie prise auprès des bénéficiaires, analyse du risque différenciée, rapidité de fonctionnement.

Au-delà de la seule dimension financière, qui, bien entendu, reste essentielle pour le soutien au tissu économique local, le fonds de développement du Noyonnais doit s'associer à une démarche d'appui conseil plus globale à destination des entreprises bénéficiaires.

La communauté de communes ne pouvant juridiquement créer un fonds de ce type, il est prévu de faire appel à un prestataire via un appel d'offre portant sur la mise en œuvre d'un accompagnement financier de projets portés exclusivement par des entreprises noyonnaises. Le prestataire qui répondra s'engagera à créer un fonds ou à dédier une partie d'un fonds qu'il possède déjà au financement de ces projets.

Objectifs poursuivis

Le fonds d'amorçage du Noyonnais doit conforter l'image d'un territoire soucieux d'apporter des solutions innovantes et pragmatiques aux entreprises, notamment celles en phase de création ou porteuses de projets innovants.

L'objectif minimum est le financement de 15 projets minimum sur 3 ans soit la création de 150 emplois sur cette période.

Nature des dépenses

Choisi par appel d'offres, le prestataire privé retenu s'engage à créer un fonds privé de prêts ou à dédier une partie d'un fonds qu'il possède d'ores et déjà pour des projets portés par des entreprises noyonnaises. Un montant initial sera apporté au prestataire qui engagera ses propres deniers afin de produire sur la base des fonds mobilisés au titre du CRSD un effet de levier, et maximiser le montant du fonds de développement du Noyonnais.

Il est demandé au prestataire de garantir un effet levier multiplicateur minimal de 3 pour 1.

Les fonds publics mobilisés rémunèrent la prestation de l'opérateur privé (coût du conseil aux entreprises bénéficiaires, étude et la présentation des plans d'affaires à présenter aux comités d'engagement, l'animation des comités d'engagement, une partie de la sinistralité des prêts, l'absence de garanties, la bonification des taux, la détection de projets créateurs d'emplois) et l'amorce de la création du fonds de prêts .

Maître d'ouvrage CCPN

Budget :

Le coût de l'opération est de 2 M€ mobilisables pour une durée de 3 ans renouvelable éventuellement sur une période de 2 ans. Sur ces crédits issus du CRSD, le prestataire privé engagera ses propres deniers sur la base d'un effet levier à minima multiplicateur X3, soit un fonds global de 6 millions minimum, intégrant la rémunération du prestataire.

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
CCPN

Effet sur l'emploi

Création de 150 emplois directs :
et 30 emplois indirects

Moyens d'évaluation

Nombre de projets détectés par le prestataire

Nombre de projets présentés par an

Nombre de projets financés par an

Nombre d'emplois créés par an

Ratio sur l'effet levier produit auprès d'autres financeurs tels que les institutions bancaires

Etat du fonds, remboursements, sinistres

Axe 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

ACTION 8 : Soutien à l'implantation et au développement d'entreprises existantes créatrices d'emplois nouveaux (dispositif FRED)

Description de l'action

Il s'agit de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le Noyonnais, en particulier sur la nouvelle zone d'activités du quartier Berniquet et d'appuyer les projets de développement et de diversification de PME déjà implantées sur le Noyonnais. Les dispositifs sont donc applicables sur l'ensemble du territoire concerné par le CRSD soit l'ensemble de la Communauté de Communes du Noyonnais.

Ce soutien doit permettre au Noyonnais de renforcer son attractivité afin de compenser son inéligibilité à des dispositifs d'aides particuliers du type AFR « aides à finalité régionales » présents sur les territoires voisins, et d'autre part de conforter et accélérer les projets de développement d'entreprises existantes.

Concrètement il s'agit de mobiliser pour ce faire, des dispositifs publics tels que les fonds FRED et le FNRT qui apportent des soutiens financiers aux entreprises existantes de type TPE / PME / PMI de tous les secteurs à l'exception de ceux relevant de règles communautaires spéciales.

Objectifs poursuivis

Les dispositifs publics mobilisés sur le Noyonnais doivent apporter des atouts discriminants pour conforter l'attractivité du territoire, favoriser l'ancrage des activités présentes et la création d'au moins 300 emplois dans les 3 ans. Il s'agit ainsi d'intervenir massivement pour infléchir le fort taux de chômage et améliorer ostensiblement la situation économique noyonnaise.

Nature des dépenses :

Il s'agit de participer financièrement aux investissements liés aux projets développement dès lors qu'ils sont créateurs d'emplois en mobilisant 2 types de dispositifs :

Le FRED associe des crédits qui peuvent intervenir de 3 façons différentes : aide à la création d'emplois, aide à l'investissement productif, aide au conseil et à la formation. Il doit contribuer de manière incitative à la réalisation des projets d'entreprises en complément des différents autres moyens de financement (fonds propres et prêts bancaires). En matière d'aide à l'emploi, le montant maximum attribué sera de 10 000 euros par CDI créé sur 3 ans. En matière d'aide à l'investissement, la participation pourra atteindre 10% du montant de l'investissement.

Il est à noter que les règles de plafond européennes devront être respectées ainsi que la règle de minimis (200 KE toutes aides publiques confondues sur 3 ans).

Le FNRT s'adresse à des entreprises de plus de 3 ans et de moins de 500 salariés. Géré par Oséo, il permet l'octroi de prêts sans garantie à des entreprises qui s'engagent à développer de l'emploi et qui rencontrent des besoins de financement complémentaires. Ce fonds, prévu à hauteur de 1 000 000 d'euros, doit être étudié sur la base du dossier de candidature propre à la communauté de communes du Noyonnais.

Maître d'ouvrage : Etat

En matière d'instruction et d'engagement des dossiers, la commission d'analyse et de sélection déjà mis en place au sein de la préfecture pour la gestion des dossiers « FRED Etat » sera mobilisé. Aux membres de cette commission seront ajoutés des représentants de la communauté de communes du Noyonnais.

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD

Effet sur l'emploi

Création de 150 emplois directs :
et 30 emplois indirects

Moyens d'évaluation

Nombre de projets présentés par an
Nombre de projets financés par an
Nombre d'emplois créés par an

Axe 3 : PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS VERTS

ACTION 9 : Aménagement de voies douces reliant Noyon, l'ancien site militaire et le parc Carisiolas

Description de l'action

L'objectif de cette opération consiste, d'une part, à favoriser les déplacements "utilitaires" des résidents du site, et d'autre part, à améliorer l'offre touristique en développant des activités de loisirs à destination des cyclistes et cyclo-touristes.

Dans la cadre de la mobilité douce, le schéma du transport et des déplacements du Pays Noyonnais (2009) a retenu des points prioritaires pour la pratique du vélo: les boulevards de Noyon, les berges du Canal Latéral à l'Oise et l'implantation d'un point vélo à la gare de Noyon. Les pistes et des bandes cyclables, doivent faciliter les déplacements doux depuis la gare afin de desservir l'hôpital et le quartier Berniquet.

Ces pistes et ces bandes cyclables doivent permettre aux touristes de pratiquer une activité de loisirs et ce, jusqu'au Parc Carisiolas grâce à l'aménagement d'une voie verte. De plus, ces aménagements sont un complément à la Trans'Oise, qui sera livrée sur la Canal Latéral à L'Oise, prévue par le Schéma Départemental des Circulations Douces. La Trans'Oise, financée par le Conseil Général, traversera le département d'ouest en est et du nord au sud et au schéma de développement de la communauté de communes sur 3 ans des voies cyclables et des circuits de randonnée (montant prévisionnel sur 3 ans entre sentiers et boucles vélos 500 k€).

Ainsi, cette offre servira de base pour le développement de services (réparation, location), d'aires d'accueil et l'aménagement de boucles locales à l'échelle du Pays Noyonnais afin de favoriser la création d'emplois directs et indirects (hébergement, activités de loisirs...).

Pour aboutir à ce projet, des études relatives au tracé et aux aménagements doivent être menées. Le caractère "développement durable" du Quartier Berniquet est ainsi renforcé ainsi que le tourisme vert promu par la Pays Noyonnais.

La réalisation des études est prévue à compter du second semestre 2011 et l'aménagement des voies douces s'étendra sur l'année 2012.

Le schéma voies douces empruntera la voie qui était réservée aux chars et permettra de réaliser rapidement cet équipement en reprenant l'emprise de ladite voie. Cette voie douce s'articulera entre plusieurs tronçons reliant au sud le centre ville de Noyon (2,5 km) et au nord les espaces boisés et le parc médiéval (2km).

Objectifs poursuivis

Contribuer à l'amélioration de la desserte du site en combinant originalité, cohérence avec toutes les activités « vertes » en cours de développement sur le territoire, et renforcement de l'attractivité touristique.

- favoriser la mobilité « douce » sur le Noyonnais
- contribuer à la dynamique du territoire axée sur le respect de l'environnement
- améliorer l'offre touristique en développant les activités sportives et ludiques cyclistes
- proposer un moyen « doux » aux résidents du site pour se rendre en centre ville

Nature des dépenses

- Etudes du tracé
- Aménagement et réalisation des voies douces

Maitre d'ouvrage : CCPN

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD

CCPN

Effet sur l'emploi

Création de 5 emplois induits

Moyens d'évaluation :

Fréquentation quantitative et qualitative des voies aménagées

Axe 3 : PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS VERTS

ACTION 10 : Développement d'une activité de tourisme équestre

Description de l'action

Un centre équestre était déjà implanté dans l'enceinte du RMT. L'équipement est aujourd'hui peu adapté pour pouvoir accueillir correctement un centre équestre aux normes.

L'objectif de cette opération consiste à développer une offre de tourisme équestre à partir du centre hippique du Quartier Berniquet. Les balades à cheval et en attelage (concours annuel d'attelage de la commune de Cuts) sont privilégiées par rapport aux activités classiques d'un centre équestre que sont les pensions et les cours en vue de l'obtention de label "Tourisme équestre". L'offre est un complément des activités douces comme la randonnée ou la pratique du vélo.

Il s'agit donc de favoriser la reprise des installations équestres militaires existantes par un gestionnaire privé en vue de développer une activité touristique « douce » basée sur l'activité équestre. Il convient de sélectionner un repreneur qui s'inscrit dans cette volonté et non d'exploiter un centre équestre classique / écurie de propriétaires.

Objectifs poursuivis

Il s'agit d'installer sur le site RMT, un opérateur privé pour le développement de ce centre équestre, qui à côté des projets visant l'enseignement d'excellence et l'implantation d'activités économiques, incarnera l'ouverture ludique et touristique du site.

Plus généralement il s'agit d'améliorer l'offre touristique locale et de contribuer à la création d'une dynamique autour d'activités respectueuses de l'environnement.

Nature des dépenses

Les structures et les bâtiments existants doivent être réhabilités afin de permettre l'aménagement d'un club house, d'un logement, d'écuries rénovées, d'un local pour fourrage et d'un nouveau manège. L'opérateur devra également financer l'achat de chevaux et la sellerie.

Auparavant des études techniques doivent être menées sur la structure des bâtiments existants.

2 types de dépenses sont donc à prévoir : des études techniques, travaux de rénovation des bâtiments existants, réhabilitation des pistes et de l'investissement matériel

Maître d'ouvrage : Privé

Budget :

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
CCPN
Privé

Effet sur l'emploi

Création de 6 emplois directs et 2 indirects

Moyens d'évaluation

Fréquentation / Chiffre d'affaires de l'activité.

Axe 3 : PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS VERTS

ACTION 11 : Aménagement touristique du Parc Médiéval « Carisiolas »

Description de l'action

Créé en 2004, Carisiolas est un projet touristique basé sur la réalisation et l'animation d'un parc médiéval comme projet touristique et humain.

Ce projet est piloté et géré par une association loi 1901 qui anime également un chantier d'insertion. Ce pôle touristique est partie prenante de l'offre touristique Noyonnaise et de la requalification du site militaire puisqu'il est situé à l'extrémité de l'espace boisé. Le parc offre diverses animations, parcours aventures... accompagné d'une démarche pédagogique et d'un parcours d'insertion professionnel. Le parc Carisiolas emploie 39 salariés en insertion encadrés par une équipe de 9 professionnels.

Depuis son ouverture, plus de 60.000 visiteurs se sont rendus dans ce parc. Pour répondre à ce nombre de visiteurs croissant, avec un rythme annuel de 12.000 visiteurs, il est nécessaire de réaliser des aménagements techniques aux abords et à l'intérieur du site. Le projet de développement, à moyen et long terme, du parc Carisiolas se décompose en 2 axes :

- Un pôle culturel
- Un pôle ludique

Le premier s'engage sur la découverte, la pédagogie et la valorisation scientifique et historique incluant un projet d'archéologie expérimentale.

Le second vient pérenniser le 1er grâce à des activités de loisirs, de divertissement et de détente incluant le rachat du parcours Aventure' Oise (Accrobranche).

La globalité du projet étant soutenue depuis 2 ans par le recrutement d'un Chef de Projet Tourisme.

Objectifs poursuivis

- pérenniser le site
- renforcer son attractivité
- améliorer les infrastructures d'accueil

Nature des dépenses

Les dépenses qui doivent être engagées concernent la réalisation d'un parking et des aménagements à l'intérieur du parc pour renforcer la mise en ambiance médiévale du site et accueillir les visiteurs.

Maitrise d'ouvrage : CCPN

Budget :

Tableau de Financement

Etat au titre du CRSD
Privé (Association Carisiolas)
Collectivité
Europe FEADER

Effets sur l'emploi

L'activité d'insertion de l'association sera renforcée et rendu complémentaire des autres activités dans le domaine du tourisme. 273 salariés en insertion ont travaillé à Carisiolas depuis la création de l'association. Le but est de renforcer cette activité.

Création de 10 emplois directs :

et 3 emplois indirects

Moyens d'évaluation

- Fréquentation

- Typologie des visiteurs
- Nombre de salariés en insertion.

Axe 3 : PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS VERTS

ACTION 12 : Création d'un parc d'hébergement « tourisme vert » dans les espaces boisés

Descriptif de l'action

Le territoire noyonnais ne présente pas une offre d'hébergement touristique variée et suffisante en nombre. L'objectif de cette opération consiste à développer un parc d'hébergement de loisirs « éco-innovant » « éco-conçu » et « éco-responsable » sur la partie boisée du site militaire (Crisolles, Grandrù et Béhéricourt). Les hébergements seront répartis sur l'ensemble du site forestier. Le bois de Grandrù fera l'objet d'une démarche d'aménagement spécifique avec un accès unique via une route et un chemin communal à partir du centre village de Grandrù en raison de son fort relief et la réalisation d'un parking sur la partie déjà déboisée, la création de sentiers serpentant sur la partie boisée escarpée située à l'est et au nord est et l'implantation du parc résidentiel sur le plateau.

Le programme d'hébergement affichera une thématique "nature". Le principe est que ces hébergements adoptent des modes d'insertion dans le paysage, d'usage qui les différencient d'une offre d'hébergement de loisirs classique. L'ambition est également économique en engageant une démarche innovante dans leur mode de construction qui privilégie l'emploi de bois massif, de matériaux recyclables et d'isolants naturels avec un faible impact environnemental. Un projet de centre de construction sur le quartier Berniquet est également à l'étude.

La gestion du parc obéira à la même rigueur respectueuse de l'environnement et présentera des démarches innovantes. Les déplacements s'effectueront en mode doux avec location de vélos et de véhicules électriques. Des espaces de loisirs (sport de plein air) seront également prévus avec la création de sentiers de randonnée de 3 types : pédestres, équestres et VTT.

Ces produits touristiques s'adressent aux marchés que représentent l'Ile de France et la clientèle étrangère de Belgique, du Royaume uni et des Pays-Bas.

L'exploitation et la distribution du site seraient confiées à un opérateur privé, créant ainsi des emplois relatifs à l'entretien du site et sa gestion. L'offre ainsi constituée est en cohérence avec les activités douces proposées au départ du Quartier Berniquet et à l'échelle du Pays Noyonnais ainsi qu'avec le développement d'une zone dédiée aux éco activités et à la fabrique d'innovation.

Objectifs poursuivis

Il s'agit de favoriser le développement d'une offre touristique de qualité en mesure d'accueillir une clientèle du bassin parisien et du nord de l'Europe. L'objectif est double puisqu'il vise à favoriser l'implantation sur le RMT d'une société de construction de ces équipements de loisirs.

Nature des dépenses

Au préalable, des études commerciales, financières et techniques doivent être envisagées. Ces études définiront le profil et le positionnement des emplacements. Dans un second temps les aménagements

nécessaires, et respectueux de la réglementation en vigueur, seront engagés notamment au titre des aménagements de VRD, fluides, alimentation et des travaux propres à l'acquisition des hébergements.

Maitrise d'Ouvrage : Privé

Budget :

Tableau de Financement

Etat au titre du CRSD
CCPN
Europe FEADER
Privé

Effets sur l'emploi

Il s'agit d'une activité saisonnière. L'objectif en terme d'emplois est de maintenir 3 personnes en permanence. En période estivale, le site pourra générer la création de 15 emplois, et 5 indirects et 3 induits

Moyens d'évaluation

- Nombre d'emplacements
- Taux de fréquentation
- Typologie de clientèle

Axe 3 : PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS VERTS

ACTION 13 : Création du parc d'hébergement flottant (« bateaux habitables ») sur les étangs de Varesnes

Description de l'action

Dans le but de valoriser et de varier son offre touristique et d'hébergement, le territoire souhaite développer une offre atypique d'hébergement en favorisant l'implantation d'un parc de 10 à 15 « bateaux habitables » sur un site riche de plusieurs étangs sur la commune de Varennes. Ces étangs sont le fruit d'une mise en exploitation d'une carrière.

Cette carrière n'est plus en activité. L'implantation de ces bateaux habitables à usage saisonnier ou maisons flottantes reliés à un ponton aménagé sur les étangs les plus adaptés permettront une pleine communication avec l'environnement naturel et une découverte de la faune et de la flore.

La thématique « nature » de ces hébergements se retrouve aussi bien dans leur intégration paysagère que dans leur mode de construction qui privilégie l'emploi du bois, de peintures sans émissions, d'isolants naturels avec une préoccupation constante de favoriser un faible impact de ces hébergements dans le site. Ces unités devront fonctionner en autonomie grâce à des réserves d'eau, des stations de traitements des eaux usées embarquées, des groupes électrogènes. Ces produits doivent assurer une complémentarité à l'offre d'hébergement et s'adressera à la même cible, une clientèle du bassin parisien, et étrangère : nord Europe et britannique.

Objectifs poursuivis

Comme pour le projet de parc d'hébergement, il s'agit de conforter le potentiel touristique du Noyonnais et attirer une clientèle moyenne et haut de gamme parisienne et belge.

En terme économique, la création d'emplois directs et surtout indirects avec des retombées notamment pour le commerce local est recherchée.

Nature des dépenses

Il s'agit de participer au financement des aménagements et notamment des infrastructures liées aux activités à créer ou à développer par les investisseurs privés : notamment une participation aux voiries, parkings et réseaux divers puisque ces activités se développeront sur des fonciers non viabilisés actuellement.

Maître d'ouvrage : Privé

Budget :

Le budget de 800.000 euros HT est essentiellement constitué de travaux d'aménagements, de VRD, d'aménagement de plateformes, de chemins aux abords. L'objectif est une mise en exploitation au premier trimestre 2013.

Tableau de financement :

Etat au titre du CRSD
CCPN
Europe FEADER
Privé

Effets sur l'emploi

Création de 15 emplois, et 5 indirects et 3 induits

Moyens d'évaluation

Fréquentation des sites

Taux d'occupation

Nombre de personnels formés par le chantier d'insertion Carisiolas

Axe 3 : PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS VERTS

ACTION Hors crédits CRSD : Création d'un pôle aquatique

Description de l'action

Il s'agit de créer à proximité immédiate de l'ancien quartier Berniquet un pôle aquatique, qui participera à la dynamique loisirs « nature » impulsée (éléments naturels : eau, espaces verts...) par le CRSD. Ce complexe aquatique pourra associer, outre un bassin de natation, des activités ludiques, un espace détente (jacuzzi, hammam...), une fosse de plongée... .

Cet ensemble se situera aux abords du quartier Berniquet afin de compléter les projets déjà existants, tel le centre équestre, les pistes mobilité, le karting, mais aussi le futur gymnase. Par ailleurs cet équipement pourra être mutualisé dans le cadre du projet d'implantation d'un parc résidentiel.

Sa proximité géographique permettra un accès privilégié aux utilisateurs de l'ancien militaire (élèves de l'internat, salariés des entreprises...) , et renforcera la dimension « campus » du site Berniquet.

Objectifs poursuivis

L'installation de cet équipement d'exception doit concourir à la dynamisation du site. Il doit améliorer l'offre touristique locale et contribuer à la création d'une dynamique autour d'activités respectueuses de l'environnement.

Nature des dépenses

- 1) Etudes de faisabilité technique, financière, juridique, commerciale
- 2) Travaux de construction

Maître d'ouvrage : CCPN

Budget :

via u

Tableau de financement :

CCPN

Moyens d'évaluation

Nombre d'entrées

Fréquentation par les usagers de l'ancien quartier militaire

Nombre de partenariats développés avec des structures présentes sur l'ancien quartier (internat d'excellence, stagiaires du pôle mobilité, centres de formation...)

Synthèse des mesures d'accompagnement pour la revitalisation du territoire

Les financements fléchés dans la colonne CCPN s'appuient sur une convention tripartite Région / Département / Communauté de Communes du Pays Noyonnais qui répartit les cofinancements entre les diverses collectivités.

Cette convention permettra la réalisation de « La fabrique de l'innovation » qui fera l'objet d'un appel à projets auprès d'opérateurs privés.

Le CRSD est l'un des chantiers engagés pour compenser le départ du Régiment de Marche du Tchad.

Dans le cadre du projet de reconversion sont développés également sur des crédits autres que ceux du CRSD, 2 autres projets qui y sont liés directement : l'internat d'excellence et le pôle d'excellence rural.

Par ailleurs 2 autres projets structurants sont portés par les collectivités dans le cadre de la revitalisation du territoire : la réalisation de la voie de contournement ouest de Noyon et l'aménagement d'un pôle aquatique.

Nature de l'action dans le cadre de la revitalisation noyonnaise	Montant HT	
Réalisation d'un CRSD	35 790 K€	
Mise en œuvre du PER	4 950 KE	
Implantation d'un Internat d'Excellence, d'une classe préparatoire aux grandes écoles et d'un gymnase sur le Noyonnais	12 000 K€	
Réalisation de la voie de contournement ouest de Noyon jusqu'à l'ancien site militaire afin de désenclaver le territoire et renforcer son attractivité économique	20 000 K€	
Aménagement d'un pôle aquatique à proximité de l'ancien site militaire et en synergie avec le gymnase	18 000 K€	Com

Le montant global des travaux sur l'ensemble de ces projets structurants s'élève à : 90 740 K€

dont des financements privés au titre du CRSD d'environ : 13 000 K€